

PROCES VERBAL DE RÉUNION

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Réunion du 2 mars 2022

Date de la convocation : 24 février 2022
Nombre de membres en exercice : 581
Nombre de membres présents : 88
Nombre de membres absents ou excusés : 493

L'an deux mil vingt-deux, le deux mars à quatorze heures vingt, le Comité Syndical s'est réuni à Saintes, régulièrement convoqué par sa Présidente, Madame Céline VIOLET.

La réunion s'est tenue en présentiel et en visio via la plateforme Teams. Les élus en présentiel et en visio sont indifféremment inscrits parmi les présents ci-dessous.

Vérification du quorum

La réunion du Débat d'Orientations Budgétaires du 2 mars 2022 fait suite à la réunion précédente du 24 février 2022 (convoquée le 17 février), qui n'avait pas permis de réunir le quorum.

Suite à cette seconde convocation, et sans condition de quorum, la Présidente ouvre la séance du Débat d'Orientations Budgétaires et ses membres peuvent débattre valablement sur les orientations budgétaires telles que présentées dans le rapport annexé à la convocation.

Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Jean-Pierre MORDANT, délégué représentant la Commune de Gémovac, est désigné secrétaire de séance.

Étaient présents :

Mme ADOLPHE Mariette, M. BAUDOUIN Jean-Paul, M. BECHET Dominique, Mme BERNARD Christelle, M. BERNET Serge, Mme BESIAT Sabine, M. BESSE Michel, M. BESSUS Xavier, Mme BILLON Nathalie, M. BOTTON Jacky, M. BOULLE Christophe, Mme BRIERE Christel, M. BRUNETEAU Didier, M. CARTIER Jackie, M. CHALMETTE Patrick, Mme CHANSELLÉ Muriel, M. CHERY Brice, M. COUNIL Maire-Hélène, M. DAVANCAZE Jean-Louis, M. DBJAY Jean-Pierre, M. DORAY Jean-Claude, Mme DORNAT Sylviane, M. DUMAS Jean-Louis, Mme DUPUY Isabelle, Mme ENTEM Christine, M. FILLETEAU Loïc, M. GABORIAUD Jean-Michel, M. GALLET Jean-Michel, M. GENYK Wladimir, M. GERVAIS Thomas, Mme GERVRAUD Marie-Odile, M. GIRAUD Éric, Mme GLUARD Angéline, M. GOUELLO Antoine, M. HEDAN Ludovic, M. HERMAND Patrick, M. HILAIREAU Franck, M. HILLAIRET Christian, M. JULIEN Régis, M. LANDREIN Jean-Claude, Mme LARDILLON Nelly, M. LARGEAU Christian, Mme LAUBIER Véronique, M. LAVAL Thierry, Mme LOUASSIER Nadège, Mme MAILLET Claudine, M. MAINDRON Bernard, M. MAROT Frédéric, M. MARS Didier, M. MARTIN Mickaël, M. MARTINIERE Jean-François, Mme MAURIN Nicole, Mme MAZAT Elisabeth, Mme MAZEAU Aline, M. MESSENGER Vincent, M. MORDANT Jean-Pierre, M. MOREAU Morgan, Mme MOUTARD

Brigitte, Mme NOUVEAU Marie-José, Mme PATIN Monique, Mme PINEAU Marie-Christine, M. PISSIER Gérard, Mme PLAIZE Maryline, M. PLATZ Jean-Pierre, M. PONTVIVIANNE Michel, Mme POUZAUD, Danielle M. RENDU Mathieu, Mme RIVIERE Monique, Mme RONDEAU Agnès, M. ROUAN Romain, M. SABOURAUD Didier, M. SABOURET Jean-Paul, M. SEJURO PEREZ Jean-Claude, Mme SIMON Marylène, M. SLEGR James, M. TAUNAY Dominique, M. TORCHEUX Jacques, Mme TURMEL Magali, M. TURPIN François, Mme VALLEE Myriam, Mme VANCOMERBECK Véronique, M. VERGUET Emmanuel, M. VERRIER Victor, Mme VIOLLET Céline

1 pouvoir de M. COPPOLANI à Mme RONDEAU

1 pouvoir de M. COUPEZ à Mme RIVIÈRE

1 pouvoir de M. PACAUD à M. VERRIER

1 pouvoir de Mme POUZAUD à Mme MAILLET

Assistaient également à la réunion :

M. LIÉNARD Benoît	Directeur Général de Soluris
Mme GERMAIN Diane	Directrice de la Direction des Solutions Numériques
Mme VERNOUX Véronique	Directrice du Développement et de l'Innovation
Mme ZONCA Claire	Directrice des Ressources

ORDRE DU JOUR

1. Présentation des réalisations 2021 et orientations stratégiques 2022
2. Orientations budgétaires 2022 (principales recettes et dépenses prévues, incidences tarifaires)

Ouverture de séance :

1. Ouverture de séance :

La Présidente ouvre la séance en présentant l'ordre du jour : la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) 2022, pour partie en présentiel et pour partie à distance.

La Présidente remercie les présents, et rappelle l'implication de tous. Le numérique est notre quotidien et l'actualité internationale nous demande de faire preuve de résilience.

La Présidente passe la parole à Benoît LIÉNARD, Directeur Général, qui précise l'objet du Débat d'Orientations Budgétaires à savoir présenter les grandes orientations avant le vote du budget et les éventuelles évolutions tarifaires. Le détail du budget prévisionnel sera présenté lors de la réunion de vote du budget.

2. Délibérations

202206 - Tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2022 sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires

Vu la loi NOTRe n°2015-99 du 7 août 2015, et notamment son article 107,

Vu le décret n°2016-841 du 24 juin 2016,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales en ses articles L 2312-1, D 2312-3 et R 313-8,

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment son livre III,

Vu la loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022

Vu le rapport d'orientations budgétaires transmis aux élus avec la convocation au débat d'orientations budgétaires,

Considérant le présent débat d'orientations budgétaires, basé sur le rapport d'orientations budgétaires de Soluris 2022

Considérant la présentation des éléments suivants, détaillés dans le diaporama mis en ligne sur le site Web de Soluris :

1. Rapport 2021 sur l'activité opérationnelle auprès des adhérents (éléments détaillés dans le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) joint à la convocation)

1.a) Accompagnement des adhérents dans leurs missions quotidiennes et soutien dans leurs évolutions liées au numérique

- a. Evolutions réglementaires et des outils existants
 - i. Déploiement de la Déclaration sociale nominative – DSN au 1^{er} janvier 2022
 - ii. Migration du logiciel de télétransmission (tiers de télétransmission Stela) de la version V2 à la version V3
 - iii. Dématérialisation de l'instruction de l'urbanisme pour le 1^{er} janvier 2022
- b. Accompagnement aux nouvelles pratiques
 - i. Déploiement des téléprocédures en application du « 100% démat' » en 2022
 - ii. Poursuite de la mise en conformité avec le RGPD
- c. Informatique à l'école
 - i. Réponse à l'appel à projets national pour le numérique à l'école
- d. Sites web
 - i. Déploiement de la nouvelle offre de sites web pour collectivités

1.b) Nouveaux services déployés

- e. Cybersécurité :
 - i. Poursuite des missions d'analyses de risques auprès des adhérents
 - ii. Expérimentations de sauvegarde globale pour les adhérents
 - iii. Réponse à un appel à projet de l'ANSSI sur l'augmentation de la maturité cyber des élus locaux et des agents de petites collectivités
- f. Inclusion numérique :
 - i. Sensibilisation des élus : présentation en Comité Syndical de dispositifs nationaux (AMI Conseiller Numérique France Service, AidantsConnect, retour d'expériences)
 - ii. Formations des agents à AidantsConnect : Soluris est référencé formateur dans le cadre du dispositif régional piloté par Hubik pour la formation à AidantsConnect des collectivités en Charente-Maritime
 - iii. Recrutement et mise à disposition de conseillers numériques : accompagnement de 9 communes de Charente-Maritime pour la réponse à l'AMI Conseiller Numérique France Services (recrutement de 3 conseillers numériques, participation au pilotage et suivi du dispositif local intitulé Coclic'o)
- g. Territoires connectés : déploiement de l'offre « smart city » sélectionnée début 2021 ;

- i. 2 collectivités avec des solutions de réseau wifi de territoire
- ii. 4 collectivités avec des solutions de vidéoprotection
- iii. 2 collectivités avec la mise en place de capteurs dans les bâtiments et de solutions d'optimisation énergétique

1.c) Projets internes réalisés :

- h. Communication aux délégués : envoi de 10 lettres d'information (newsletter)
- i. Ressources humaines : poursuite des recrutements et formation des équipes
- j. Méthodes : mise en place de la méthode ITIL (2^{ème} semestre) : formation et adaptation au référentiel ITIL (axe process et bonnes pratiques) et évolution de l'organisation interne (axe ressources humaines : fonctionnement cible, évaluation des compétences).
- k. Tableaux de bord de l'activité opérationnelle de Soluris : suivi de la réactivité commerciale (délai de fourniture de devis)
- l. Satisfaction adhérent : Pilotage et gestion des réclamations, écoute adhérents et envoi d'enquêtes de satisfaction dans un objectif d'amélioration continue
- m. Locaux : travaux d'accessibilité des locaux et du bâtiment.

2. Les orientations budgétaires déclinées pour 2022 et débattues en séance

2.a) Accompagnement des adhérents au quotidien et dans leurs évolutions numériques

- a. Évolutions réglementaires et accompagnement aux nouvelles pratiques
 - i. Comptabilité : accompagnement des collectivités vers le passage à la norme comptable M57 - (plus de 450 collectivités à migrer avant le 1er janvier 2023) ; poursuite de la généralisation de la dématérialisation
 - ii. Elections municipales et dématérialisation des procurations
 - iii. Poursuite de la dématérialisation de l'instruction de l'urbanisme
- b. Informatique à l'école
 - i. Déploiement de l'Espace Numérique de Travail dans les écoles
- c. Sites web
 - i. Déploiement de la nouvelle offre de sites webs pour collectivités
 - ii. Accompagnement à la mise en œuvre de téléprocédures et de services accessibles en application du « 100% démat' » en 2022
- d. Service technique de proximité
 - i. Mise à disposition de techniciens dédiés à une collectivité ou à un territoire.

2.b) Les projets et pistes de développement de nouveaux services

- o Cybersécurité
 - Réunion avec les élus et agents sur les risques cyber et la mise en œuvre des bonnes pratiques de protection face aux menaces
 - Généralisation de la sauvegarde externalisée pour l'ensemble des adhérents et pour l'ensemble de leurs données, en complément des sauvegardes locales
 - Poursuite des missions ponctuelles d'analyses de risques et d'homologation au Référentiel Général de Sécurité (RGS)

- Elaboration d'une méthode collective d'analyses de risques dédiée aux petites et moyennes collectivités (projet plan de relance ANSSI)
- RGD : Poursuite de la mise en conformité par des actions d'accompagnement de terrain et en ligne pour 500 collectivités
- Inclusion numérique :
 - Sensibilisation des élus,
 - Formations des agents à AidantsConnect,
 - Offre d'accompagnement à la construction de solutions locales d'inclusion numérique par territoire,
 - Recrutement et mise à disposition de conseillers numériques
- Services en ligne et hébergement de données :
 - Définition de la stratégie « cloud » de Soluris pour proposer aux adhérents des solutions qui tirent parti du très haut débit et des opportunités de datacenters locaux.
- Accessibilité numérique
 - Réalisation d'audits d'accessibilité de sites webs, selon le Référentiel Général d'Accessibilité de l'Administration (RGAA 4) pour les services numériques
 - Accompagnement à la mise en œuvre de téléprocédures et de services accessibles
- Territoires connectés :
 - Déploiement de solutions de réseau wifi de territoire
 - Déploiement de solutions de vidéoprotection
 - Équipements numériques des bâtiments publics et de solutions (capteurs, contrôle d'accès, optimisation énergétique, etc.)
- Cartographie – systèmes d'informations géographiques – Géo17
 - Lancement de projets liés à la gestion du domaine public et à la sécurisation des travaux : PCRS (création d'une régie dédiée), coordination de travaux, enrobés amiantés (plan de relance ANCT) ;
 - Accompagnement de projets d'adressage (bases d'adresses locales)

2.c) Projets internes

- Communication aux délégués : développer la communication avec les délégués
- Ressources humaines : recrutements et formation des équipes
- Méthodes : mise en place de la méthode ITIL et évolution du modèle de services de Soluris : poursuite des axes engagés (process et organisation) et démarrage de l'axe concernant la refonte du système d'information.
- Tableau de bord de pilotage des engagements de services : amélioration des délais de délivrance des services et de la communication aux adhérents
- Démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale, dont la sobriété numérique.
- Système d'information : évolution du système d'information vers une solution globale (plateforme de services managés)
- Locaux : réaménagement des locaux de Soluris pour intégrer les espaces libérés au rez-de-chaussée

Par ailleurs, les actions engagées depuis plusieurs années se poursuivront pour développer l'offre et accroître la collaboration avec les grands comptes, en particulier les intercommunalités dans le cadre de stratégies numériques de territoire.

3. Incidences tarifaires :

Afin de mener à bien les projets exposés dans ce rapport pour 2022 et de continuer à développer les services aux adhérents, il est proposé aux membres du Comité Syndical :

- Stabilité des tarifs de la cotisation annuelle
- Augmentation des tarifs du « Forfait Logiciels métiers » de 9%
- Augmentation des tarifs du « Forfait Technologies » de 18%

Ces augmentations font suite à une stabilité des tarifs depuis 2 ans. Elles vont permettre de financer l'accompagnement des collectivités dans les projets cités dans le présent rapport, en particulier les évolutions réglementaires obligatoires et l'accompagnement des adhérents sur l'amélioration de leur sécurité.

En complément, Soluris va également solliciter des financements extérieurs, en particulier dans le cadre du plan de relance.

Diane Germain présente les évolutions liées à la mise en place de la nomenclature M57 dans les collectivités (selon le diaporama disponible sur le site internet de Soluris : www.soluris.fr/soluris/instances/les-comptes-rendus).

Véronique Vernoux présente PIX, dispositif national de la transformation numérique, qui propose une expérience ludique et apprenante pour mesurer la maturité numérique et accompagner la montée en compétences des agents territoriaux : un appel à candidature sera fait auprès des adhérents (selon diaporama mis disponible sur le site internet de Soluris : www.soluris.fr/soluris/instances/les-comptes-rendus).

Commentaires et interventions en séance :

Sans objet.

Après débat, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- ***Attestent de l'existence et de la fourniture, à l'appui des convocations, du rapport d'orientations budgétaires 2022***
- ***Attestent de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2022***
- ***Approuvent les orientations stratégiques présentées en séance***
- ***Approuvent la soumission des dispositions tarifaires présentées en séance lors du vote du budget primitif 2022, à savoir :***
 - o ***Stabilité des tarifs de la cotisation annuelle***
 - o ***Augmentation des tarifs du « Forfait Logiciels métiers » de 9%***
 - o ***Augmentation des tarifs du « Forfait Technologies » de 18%***

Nombre de voix POUR : 92

Nombre de voix CONTRE : 0

Abstentions : 0

3. Retour sur l'actualité de l'activité de Soluris (rapport et diaporama)

La prochaine assemblée aura lieu le 30 mars où les orientations proposées ce jour ainsi que les budgets alloués pour 2022 seront soumis au vote.

Le 23 mars, un webinaire est organisé pour présenter le projet Smart City de la mairie d'Angliers (1 200 habitants). Celle-ci a été récompensée au niveau national pour son investissement dans le numérique et elle nous présentera son retour d'expérience.

4. Présentation des orientations stratégiques 2022 (rapport et diaporama)

Commentaires et interventions en séance :

1. Un élu demande, concernant la cybersécurité, comment les infrastructures installées en mode cloud, avec le contexte international actuel, sont-elles protégées et l'accès aux données.

Benoît LIÉNARD répond que le risque est bien présent, qu'il est inclus dans le futur modèle d'organisation de Soluris et qu'il fait partie des préoccupations prioritaires de Soluris.

5. Traductions financières (rapport et diaporama)

Commentaires et interventions en séance :

Sans objet.

6. Évolutions tarifaires proposées 2022

La Présidente précise que les augmentations présentées sont souhaitées justes et seront soumis au vote au prochain Comité Syndical de fin mars.

Commentaires et interventions en séance :

Sans objet.

7. Questions diverses

La séance est clôturée par la Présidente à 16h15.

Le secrétaire de séance

Jean-Pierre MORDANT

La Présidente

Céline VIOLLET